

CONVENTION - CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME SAR-EL

Sar-El Canada est le représentant canadien de Sar-El. Sar-El est le commanditaire et fournisseur israélien du programme de travail et d'étude Sar-El (« **programme** ») dans le cadre duquel des bénévoles travaillent sur une base militaire israélienne ou à d'autres endroits en Israël. À Montréal, Sar-El Canada occupe des lieux situés dans le Centre Bronfman des expériences en Israël (CBEI). Toutefois, Sar-El Canada n'est pas autrement associé et n'est pas affilié au CBEI, au Centre Bronfman de l'éducation juive (CBEJ) ou à la La FEDERATION CJA (FedCJA).

J'ai reçu et j'ai lu tous les documents qui m'ont été remis par Sar-El Canada, y compris les règles, les procédures, des lignes directrices et les termes et conditions qui gouvernent ma participation au programme. Par les présentes, je m'engage à respecter les règles, les procédures, les lignes directrices et les termes et conditions du programme, incluant ceux stipulés ci-dessous, ou toutes autres règles qui pourraient être stipulées par Sar-El ou Sar-El Canada au cours de ma participation au programme.

Conditions

- (A) Sar-El Canada offre le programme à titre de représentant canadien de Sar-El. À ce titre, Sar-El Canada agit uniquement en tant qu'intermédiaire entre le participant et les sociétés, administrateurs, organismes et fournisseurs de biens et services (toutes ces entités étant individuellement et collectivement appelées les « **fournisseurs** ») pour le programme. La responsabilité des fournisseurs peut être limitée en vertu de la loi, de tarifs, de tickets, de justificatifs ou d'autres documents.
- (B) Sar-El Canada et Sar-El se réservent le droit d'annuler, changer ou modifier n'importe quelle partie du programme à leur discrétion exclusive et absolue, et ce, sans avis préalable.
- (C) Les participants peuvent être immédiatement expulsés du programme pour motif de prosélytisme, d'usage d'alcool ou de drogue, pour avoir quitté la base militaire ou une activité tenue en dehors de la base sans avoir donné de préavis et obtenu l'autorisation préalable, ou encore pour motif de comportement incompatible avec les normes raisonnablement attendues des participants, y compris un comportement jugé dangereux pour les personnes, les biens ou la sécurité.
- (D) L'expulsion du programme entraînera l'expulsion immédiate de la base militaire israélienne (ou de tout autre lieu d'exécution du programme), et les participants seuls auront la responsabilité de payer les dépenses encourues par la suite, y compris, sans y être limité, les frais de logement, de transport et de repas. En outre, les sommes versées par les participants au programme ne leur seront pas remboursées.
- (E) Certains déplacements aux frontières internationales de l'État d'Israël ou près de celles-ci peuvent être effectués sur des vols non prévus et des vols non commerciaux ou par d'autres moyens de transport terrestre ou aérien. Ces déplacements peuvent comprendre des voyages et des réunions dans des régions litigieuses sur le plan international, et les polices d'assurance du participant – vie, maladie, voyages et autres – peuvent comporter des clauses d'exclusion en cas de sinistre, préjudice, blessure ou décès en pareilles circonstances.
- (F) J'affirme n'avoir aucune intention de servir dans les forces armées israéliennes, de m'y joindre ou d'y prêter allégeance et j'affirme également que je participe uniquement en tant que bénévole civil.
- (G) Dans le cas où le participant est renvoyé du programme ou quitte le programme de son propre gré, toutes les obligations de Sar-El Canada et de Sar-El en vertu de cette convention ou découlant de la participation de cette personne au programme cesseront immédiatement. Cependant les clauses intitulées "Renonciation, libération et indemnisation" stipulées ci-dessous survivra à la cessation de cette convention

Renonciation, libération et indemnisation

JE CONSENS PAR LES PRÉSENTES à participer au programme pourvu qu'il soit expressément convenu de ce qui suit :

1. J'ai au moins 18 ans.
2. J'ai été averti(e) que le programme peut exiger de temps à autre des efforts physiques et psychologiques difficiles dans des conditions de vie spartiates. Je déclare être en bon état physique et mental, être apte physiquement à participer à ce programme et avoir consulté à ce sujet mon médecin personnel ou une autre autorité médicale qui m'en a donné la confirmation avant que je consente à participer à ce programme. J'ai soumis mon certificat médical signé, lequel indique complètement et exactement tout problème médical pertinent, et ce, au mieux de ma connaissance.

signez ici _____ et continuez à la page 2

3. J'autorise par les présentes Sar-El Canada, Sar-El et toute autre personne qui est actuellement dépositaire de mon dossier médical à transmettre ce dossier au personnel médical approprié en Israël. Sar-El Canada et Sar-El s'engage à ne demander et communiquer ce dossier que lorsque cela semblera raisonnablement dans l'intérêt de ma santé.
4. Je reconnais que je peux être responsable du coût de toute attention ou de tout soin médical ou encore de tout service connexe dont je pourrai avoir besoin pendant que je participerai au programme. Je souscrirai et maintiendrai en vigueur, à mes propres frais, l'assurance maladie nécessaire. Il a été recommandé, sans être exigé, que je souscrive une assurance voyages. **Je suis parfaitement au courant du fait que le régime d'assurance maladie provincial et certaines polices d'assurance privées n'offrent pas une protection complète à l'extérieur du Canada.**
5. Je reconnais qu'il y a des risques inhérents au fait de participer au programme, et j'assume expressément par les présentes le risque de tout préjudice, toute maladie et toute blessure qui peuvent résulter de ma participation. En contrepartie de l'acceptation de ma demande de participation au programme et des importants avantages organisationnels et autres qui me sont fournis par Sar-El Canada et Sar-El, je renonce expressément par les présentes pour moi-même, mes héritiers et ayants cause à toute réclamation, tout coût, toute responsabilité, tout moyen de défense ou tout jugement, y compris les honoraires judiciaires et extrajudiciaires (ci-après collectivement appelés réclamations) contre Sar-El Canada, Sar-El, CBEI, CBEJ ou FedCJA découlant de ma participation au programme, y compris tout préjudice, toute maladie ou toute blessure que j'aurais subis pendant ma participation au programme ou pendant mes voyages dans le cadre du programme.
6. Je m'engage en outre par les présentes à indemniser et tenir à couvert Sar-El Canada, Sar-El, CBEI, CBEJ et FedCJA, leurs employés, fiduciaires, administrateurs et dirigeants ainsi que toute autre personne ou entité impliquée avec Sar-El Canada, Sar-El, CBEI, CBEJ et FedCJA, à l'égard de toutes et chacune des réclamations. Je m'engage en outre à indemniser et tenir à couvert Sar-El Canada, Sar-El, CBEI, CBEJ et FedCJA, à l'égard de toutes les réclamations qui peuvent être faites contre Sar-El Canada, Sar-El, CBEI, CBEJ et FedCJA par suite de mauvaise conduite de ma part.
7. L'invalidité d'une stipulation particulière de la présente convention n'entraîne aucunement l'invalidité des autres stipulations de celle-ci, mais cette convention doit être interprétée comme si la stipulation invalide avait été omise.
8. La présente convention est régie par les lois applicables dans la province d'Ontario.
9. Je reconnais avoir été avisé(e) de consulter un conseiller juridique indépendant et l'avoir fait, sinon, par ma signature, je reconnais avoir renoncé à le faire.

Signé à _____ le _____ 20__.

ville

date

Témoin signature

Participant signature

Témoin en lettres moulées

Participant en lettres moulées

Témoin adresse